

Genay, le vendredi 21 mars 2025

**Bureau :**  
**Direction du Groupe Scolaire** à

Affaire suivie par :  
Monsieur Nicolas PELUD

Tél : 04 78 91 35 24  
Mél : [ce.0691628v@ac-lyon.fr](mailto:ce.0691628v@ac-lyon.fr)

220, Rue des Ecoles  
69 730 Genay

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale,  
Madame le Maire de la commune de Genay,  
Madame l'Adjointe aux parcours de vie de Genay,  
Mesdames & Monsieur les Enseignants de l'école,  
Mesdames les Représentantes du Réseau d'Aide de la Circonscription,  
Mesdames & Messieurs les représentants des Parents d'Elèves.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 11 MARS 2025

### *Constitution du Conseil d'Ecole :*

- **Municipalité** : Mme SAVIN Dominique – Mme CHEBAIKI Karine – Mme EYMARD Sophie
- **D.D.E.N.** : /
- **Enseignants** : M. PELUD – Mme MONOT – Mme FERINO – Mme CHOVET – Mme NEGRE – Mme GUILLOT – Mme SCALA – M. SALIER – Mme LOISY – Mme ROUSSET – Mme VIALLE – Mme DELAIRE – Mme GIRAUD – Mme GAILLARD
- **A.E.S.H.** : Mme CANTE
- **Représentants du Réseau d'Aide** : /
- **Représentants des parents** : Mme COPPET – Mme PONT – Mme FAYARD – Mme DAUNIS – Mme CARRIE-SOULAGE – Mme DEVAUX – Mme ALONSO – Mme PERRIER-GROS-CLAUDE – Mr GRIGNY – Mr TAWOFAING – Mme ROME – Mme DUNA – Mme ROBIC – Mme GRISARD

\* \* \* \* \*

*Cette séance du second Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2024/2025 débute à 18h30.*

### \* - **Informations sur l'année scolaire en cours**

\* - **Les effectifs du groupe scolaire** : A la date du Conseil d'Ecole, le groupe scolaire compte 356 élèves. Avec le départ de 68 élèves de CM2, 2 élèves pour des déménagements, 1 départ dans le privé et 1 élève d'ULIS hors CM2, mais aussi l'arrivée de 63 élèves en CP et l'arrivée de 6 élèves d'ULIS, notre rentrée scolaire devrait se faire avec 352 élèves. Il est rappelé que les écoles devront à nouveau transmettre leurs effectifs en juin et en août 2025.

\* - **Les inscriptions** :

- **A l'école élémentaire** : les inscriptions à l'école ont débuté début février 2025. Les familles trouveront toutes les informations utiles sur la première page du Blog de l'école (<https://ecole-cousteau-genay.blog.ac-lyon.fr/>), ce même lien a été envoyé par la directrice de l'école Maternelle aux différentes familles dont l'enfant est actuellement scolarisé en GS. La procédure reste la même que les années précédentes : inscription à la Mairie puis inscription à l'école.
- **Au collège** : Les procédures de pré-affectation administratives au collège grâce à l'application AFFELNET ont commencé. L'étape n°1 a débuté le lundi 10 mars 2025 avec la transmission du Volet n°01 pour la mise à jour des données administratives des élèves et leur famille. L'étape n°2 débutera ce mercredi 19 mars 2025 avec la transmission du Volet n°02. Une information synthétique pour remplir ce volet sera jointe au document. Une information encore plus détaillée de la procédure a été mise sur le Blog de l'école. Les résultats des affectations seront publiés le mercredi 04 juin 2025.
  - **Information du Collège Jean Renoir** :
    - Une matinée « Portes ouvertes » est organisée à destination des parents et des élèves de CM2 au collège Jean Renoir de Neuville sur Saône le samedi 05 avril 2025. Une communication spécifique sera transmise prochainement aux familles.
    - L'option « Bilangue / Allemand » a fait l'objet d'une présentation et d'une animation découverte dans les classes de CM<sub>2</sub> le lundi 17 février dernier. Les élèves ont appris à se présenter en allemand et déjà à reconnaître quelques mots. Ils ont appris qu'il y aurait un voyage en 4<sup>ème</sup>. Beaucoup d'enfants ont découvert et apprécié cette langue qui n'est pas souvent choisie au collège.
    - La direction du collège rappelle que les élèves peuvent choisir l'option bilangue : LV1 : Allemand, LV2 : Anglais. (Choix valable de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>). Ce choix pourra se faire lors de l'inscription au collège et non lors des phases Affelnet précisées précédemment.
    - Les élèves ont également la possibilité de s'inscrire à l'association sportive du collège qui propose les activités suivantes : Hand-ball, gym, step, VTT, tennis de table, badminton, foot en salle, raid multidisciplinaire, trail (Ces activités pouvant changer d'ici la rentrée).
    - Une liaison « Ecole/Collège » sera organisée au mois de mai, une visite est prévue au collège. Monsieur Teyssot, professeur d'histoire-géographie, nous recevra avec ses classes de 6<sup>ème</sup>. Cela se fera sur 2 matinées. Les élèves de CM<sub>2</sub> de Mme Chovet seront répartis dans les deux classes de CM<sub>2</sub>. Nos élèves découvriront le collège à partir d'un jeu, habituellement le Trivial Pursuit, réalisé par les élèves eux-mêmes. Ils assisteront également à un cours d'histoire ou de français avant d'aller déjeuner au self (dans la mesure du possible).

\* - **Bilan sur la consultation sur les rythmes scolaires dans le cadre du renouvellement du PEDT** :

Rappel : depuis la rentrée 2013, les principes généraux d'organisation du temps scolaire dans le premier degré sont les suivants :

- L'enseignement est dispensé dans le cadre d'une semaine de neuf demi-journées incluant le mercredi matin. Toute autre adaptation à l'organisation de la semaine scolaire est arrêtée par le DASEN agissant par délégation du Recteur d'Académie lorsqu'il est saisi d'une proposition conjointe d'une commune (Dans le cadre de la signature du PEDT) et du Conseil d'Ecole.

- Résultats :
  - 485 votes exprimés sur 675 inscrits : 72 % de participation (66% en 2022)
  - **Option 1 : MAINTIEN du fonctionnement actuel (avec le temps TAP) : 320 votes soit 66%**
  - Option 2 : RETOUR à la semaine de 4 jours (sans temps TAP) : 165 votes soit 34%

### \* - Actions Pédagogiques

- Bilan des projets :
  - Le Marché de Noël a cette année encore été un moment de partage très apprécié de tous. Les bénéfices des ventes (1517,00 €) ont été versés sur la coopérative de l'école pour financer les différents projets scolaires.
  - Le Projet « ABC Caméra : L'école de l'image » de la classe de CP de Mme Guillot : Pendant une semaine, des intervenants sont venus partager en classe leur savoir sur l'audiovisuel au sein même de l'école : Projet de clip musical en partenariat avec des classes de Madagascar. La projection d'un film d'une durée de 40 minutes sera présentée aux parents prochainement. Le Sou, la Mairie et la coopérative sont remerciés pour les financements accordés.
  - Projet « Ecoles et Cinéma » de toutes les classes : les films proposés ne sont pas choisis par les enseignants mais font l'objet d'une orientation nationale (intérêt pédagogique pour la tranche d'âge).
  - Projet « Scrabble » des CM<sub>1</sub> et CM<sub>2</sub> : Après une initiation au scrabble duplicate (même tirage de lettres pour tout le monde ce qui permet d'éliminer le facteur chance), dans les classes de CM<sub>1</sub>, CM<sub>2</sub> et CM<sub>1</sub>/ CM<sub>2</sub>, une première phase de sélection a eu lieu à Genay le 7 décembre 2024 et 7 élèves de Genay ont été sélectionnés pour participer au concours régional à Villefranche-sur-Saône.
  - Projet USEP : Différentes activités : fête du sport en début d'année pour les CE, randonnée en mai pour Mme NEGRE, rencontre USEP avec une classe de Lachassagne pour la classe de Mme CHOVEL (journée Handball/journée art du cirque), rencontres à Marcy sur Anse et Lachassagne pour les CM<sub>2</sub> (Acrosport et cirque /randonnée/athlétisme)
  - Projet danse « Art et mouvement » : formation en cours avec une chorégraphe pour faire une représentation inter-écoles le 15 mai 2025 (CE<sub>1</sub> de Mme Nègre, de Mme Durand, de Mme Rousset + CM<sub>1</sub> de Mme Scala, de Mme Delaire + CM<sub>1</sub>/CM<sub>2</sub> de Mme Chovet)
  - Projets à thèmes du « Vallon des Torrières » : transport en bus organisé pour les sorties sauf pour celles qui restent dans l'environnement proche de l'école.
  - Projet « Classe Sport, culture et Nature » : pour les 3 classes de CE<sub>2</sub> du 14 au 18 avril 2025. Certaines familles ne souhaitent pas la participation de leur enfant au projet. Le dossier a été transmis à la DSDEN de la Loire, la DSDEN du Rhône ayant donné son accord pour le départ. Le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes financera le transport de la classe découverte. De nombreuses activités sportives sont prévues lors de ce séjour, un travail sur la faune, la flore, la construction de cabanes en forêt ou du land-art, une soirée contes traditionnels, mais aussi des activités culturelles en lien avec le milieu montagnard. Une soirée de présentation du projet sera proposée aux familles le mardi 18 mars 2025 en Salle St Exupéry à 18h30.
  - Projet « Viens jouer avec tes parents à l'école » aura lieu le jeudi 03 avril 2025, de 18h00 à 20h00. Cette année, le projet se tiendra dans les locaux du bâtiment A qui pourrait s'avérer plus fonctionnel. L'objectif de cette action est de promouvoir le jeu comme outil de communication, de partage, d'échange, d'intégration, de socialisation. Les enfants pourront venir jouer à l'école avec au moins un de ses parents/grands-parents, ils pourront apporter un jeu (temps de jeu 15 minutes maximum) qu'ils veulent partager avec d'autres. Cette soirée se tenant de 18h00 à 20h00, les familles sont invitées à apporter une petite collation. Nous vous espérons nombreux !



- EILE : Enseignement du Portugais dans l'école dans le cadre d'un accord avec le consulat du Portugal. L'intervenante devait intervenir durant cette séance mais étant souffrante elle interviendra au dernier conseil d'école.
- Ma classe.com : financé par la Mairie. Plateforme de partage Enseignant/Directeur/Enfant/Parents. L'utilisation demande encore des temps de formation. Les parents auront accès sur cette plateforme au LSU (Livret scolaire), cahier de texte, etc ...

### ✱ - Sécurité

1. Charte du « parent accompagnateur » : L'école fait régulièrement appel aux parents d'élèves pour accompagner les classes lors des sorties scolaires occasionnelles. L'école apprécie vraiment l'investissement des parents dans la vie de l'école. Mais nous savons aussi qu'être accompagnateurs d'un groupe d'élèves n'est un rôle ni inné ni facile à assurer. Ainsi, une charte à destination des familles a été rédigée par l'équipe enseignante afin de rappeler à chacun son rôle et ses obligations dans le cadre de la sécurité et de la tenue à adopter lors de ces sorties sur le temps scolaire. Cette charte sera diffusée dans les prochains jours par mail pour cette année scolaire 2024/2025 puis dans le cahier de liaison en début de chaque année scolaire. Après échanges entre les membres du Conseil d'école, il a été convenu d'ajouter dans le règlement intérieur à la rentrée de septembre 2025 que le parent accompagnateur s'engage à respecter la charte du parent accompagnateur.
2. Question des parents d'élèves sur la Médecine scolaire : Depuis octobre 2024, nous ne disposons plus de médecin scolaire attitré. En cas de difficulté urgente (Ex : constats de maltraitance, procédure complexe d'orientation, avis médical, etc ...), nous devons faire appel à un médecin scolaire d'un autre périmètre ou des services académiques. Chaque année, nos élèves de CP bénéficient d'un bilan de santé réalisé par l'infirmière scolaire de secteur. Ce bilan de santé s'inscrit dans le cadre du repérage précoce des difficultés d'apprentissage (*lecture, orthographe...*) :
  1. Tous les enfants font l'objet d'un dépistage de la vision, de l'audition, des vaccinations ;
  2. Les enfants repérés à la lecture des informations transmises par l'équipe enseignante, bénéficieront d'une visite plus approfondie.
  3. Si besoin, l'infirmière scolaire recevra l'enfant et sa famille.

Malheureusement, notre infirmière scolaire de secteur quittera ses fonctions en fin d'année scolaire. Nous espérons que l'équipe du service médical de secteur (Médecin scolaire et Infirmière scolaire) sera renouvelée pour la rentrée scolaire prochaine. Un nouveau protocole d'intervention sera alors certainement redéfini, protocole qui répondra, nous l'espérons, davantage aux questions des familles concernant la transparence des examens réalisés, l'explication sur les conclusions et les coordonnées du service médical.

Les représentants des parents d'élèves présents insistent sur la nécessité effectivement d'une transparence accrue des examens réalisés, des explications claires sur les conclusions et des coordonnées du service médical, car ces critères ont été absents cette année.

En effet, ils insistent notamment sur le fait que :

- les carnets de santé ont été demandés sans précision sur la date de la visite. Les carnets de santé sont donc restés 3 semaines dans les cartables
- les informations mentionnées sur le cahier de santé suite à la visite sont illisibles et/ou incohérentes et ont suscité des questionnements voire de l'inquiétude de la part des familles qui se sont senties démunies. A titre d'exemple : dans un document signé de Madame BUECH infirmière scolaire, nous pouvons constater que l'ensemble des tests ont la mention « ok » / « bon » alors qu'en commentaire il est précisé « Résultats tests moyens ».

✱ - **Question des parents au Conseil d'Ecole :**

- Question à la Mairie : « *Pouvons-nous avoir un point à date sur l'avancée des travaux des écoles / du Restaurant Scolaire ?* »
- Réponse de la Mairie : Dépôt du permis de construire en mai 2025. Démarrage des travaux envisagé au 1<sup>er</sup> trimestre 2026 maximum. Mise en service du restaurant scolaire envisagée (idéalement) fin 2026/début 2027. La Mairie travaille dès à présent sur les modalités transitoires d'accueil des enfants au restaurant scolaire durant le temps des travaux. L'objectif est que les solutions soient optimales pour les enfants et pour l'organisation du service.
  
- Question à la Mairie : « *Pouvons-nous avoir un point spécifique sur les travaux des toilettes du bâtiment Cousteau A ?* »
- Réponse de la Mairie : Ces travaux s'articulent et s'imbriquent dans le contrat de performance énergétique (CPE).
  
- Question à la Mairie : « *Où en est-on de notre demande de ralentisseur devant l'école élémentaire ?* »
- Réponse de la Mairie : Madame le Maire travaille sur ce sujet depuis 2020 et demandait régulièrement à la Métropole que ce dossier soit une priorité. La Métropole vient d'informer que cette réalisation aurait lieu au dernier trimestre 2025. Le feu tricolore sera maintenu.

✱ - **Dates à retenir :**

- 03.04.2025 - Banque alimentaire : Collecte de la banque alimentaire
- 03.04.2025 - Soirée « Jeux de Société à l'école : viens jouer avec moi »
- 06.05.2025 - Photographies de classes : Prises de vue pour les photos de classe
- 22.05.2025 – Conférence organisée par l'AGAPE en salle St Exupéry : « le stress des parents : une histoire de famille ? ». Intervention de Aurélie MAGAZZENI.
- 17.06.2025 - 3<sup>ème</sup> Conseil d'Ecole
- Les festivités de fin d'année :
  - 20.06.2025 : La fête des TAP
  - 27.06.2025 : La fête d'école est programmée pour le vendredi 27 juin 2025 au soir. Les familles seront invitées à participer à la tenue des ateliers pour ce moment qui se voudra festif.

Site officiel du Groupe Scolaire

- Adresse du Site : <https://ecole-cousteau-genay.blog.ac-lyon.fr/>

\*\*\*\*\*

*La séance du Conseil d'Ecole est levée à 20h00 après épuisement des points de l'ordre du jour.*

Le Président du Conseil d'Ecole  
Nicolas PELUD



